



Morestel, 15 septembre 2023

Madame Alexandra DURY,
Conseillère Municipale,
Responsable du C.M.E.,

**aux Parents d'Elèves
des Ecoles Primaires de Morestel**

Objet : **Conseil Municipal Enfants.**

Madame, Monsieur,

C'est la 28^{ème} année consécutive qu'un **Conseil Municipal Enfants sera élu le vendredi 6 octobre 2023** pour une durée d'un an. C'est une chance pour les écoliers Morestellois puisqu'il n'en existe que 1 500 environ en France et en général que dans les grandes villes.

Etre élu au Conseil Municipal Enfants est un engagement. L'enfant doit participer à une réunion de commission une fois toutes les 6 semaines (le mardi de 17h à 18h30) et à deux réunions plénières par an. En fonction des projets, des rencontres supplémentaires peuvent avoir lieu sur d'autres jours.

A quoi cela sert-il ?

- Les jeunes ont beaucoup d'idées, là, ils peuvent les exprimer, en discuter, voir ce qui est réalisable, avec quels moyens.
- Avec les animateurs de leur commission, ils pourront travailler un ou plusieurs projets, les défendre en réunion plénière auprès de leurs copains élus, et rendre compte aux autres enfants de l'école de leurs réalisations ou de leurs difficultés.
- Ils pourront organiser des activités pendant le temps scolaire avec l'accord de leur instituteur ou hors temps scolaire pour les enfants de leur âge.
- Ils apprendront en quoi consiste la fonction d'élus, ils pourront côtoyer les services de la Mairie et rencontrer des élus adultes pour se faire expliquer certains détails de la vie municipale.
- Ils apprendront à être à l'écoute des autres, à respecter un temps de parole pour chacun.

Cet engagement implique également la coopération des parents, afin d'aider les enfants à tenir leur rôle de conseiller.

Une réunion d'information est organisée le mardi 19 septembre 2023 à 18h30 à la Mairie dans la salle des mariages. Si votre enfant est intéressé pour cet engagement, je vous invite donc à nous poser toutes les questions qui vous semblent utiles pendant cette réunion d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Mairie

Hôtel de Ville
B.P. 6
38510 MORESTEL
Tél. 04 74 80 09 77
Fax 04 74 80 33 90
e-mail : mairie@morestel.fr
web : www.morestel.fr

Alexandra DURY
Conseillère Municipale,
Responsable du C.M.E.

P.J. - Plaquette de présentation du CME :
Attention, le coupon de candidature est à compléter et à remettre à l'instituteur/institutrice de l'enfant avant le jeudi 28 septembre 2023.